



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Libye

Question au Gouvernement n° 3470

Texte de la question

LIBYE

**M. le président.** La parole est à Mme Nicole Ameline, pour le groupe Les Républicains.

**Mme Nicole Ameline.** Monsieur le secrétaire d'État aux affaires européennes, l'Europe joue une part historique de sa responsabilité et de sa crédibilité dans son engagement en Méditerranée, et singulièrement dans l'accompagnement de l'accord inter-libyen aujourd'hui en cours de signature au Maroc.

Cet accord, certes fragile, est le fruit d'un compromis politique largement soutenu par la communauté internationale. Il constitue, néanmoins, une étape absolument essentielle si l'on veut éviter que Syrte ne devienne Raqqa et la Libye le nouvel épicode du terrorisme ainsi qu'un danger mortel pour l'ensemble de la région.

Consolider cet accord, construire une transition politique et aider les Libyens à retrouver une gouvernance, à sécuriser leur pays et à mobiliser leurs forces constitue, à n'en pas douter, une responsabilité essentielle pour l'Europe.

Monsieur le secrétaire d'État, vous venez d'indiquer que l'Europe est le premier pourvoyeur mondial d'aide publique au développement. Ma question est la suivante : comment compte-t-elle redéployer ses financements en Méditerranée où l'enjeu de la stabilité est considérable ? Quelle forme, selon vous, cet engagement prendra-t-il ? La France est-elle prête à soutenir une nouvelle résolution au Conseil de sécurité des Nations unies ?

Enfin, quel rôle la France et les pays riverains de la Méditerranée peuvent-ils jouer dans ce nouveau contexte, sachant que la sécurité de la Libye constitue évidemment un élément de notre propre sécurité ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

**M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.** Madame la députée, la menace que Daech fait peser sur la Libye ne cesse de s'accroître, et la France, avec ses partenaires, est déterminée à y faire face. Il est hors de question que la Libye devienne une zone de repli pour Daech – qui se trouve sous pression en Syrie et en Irak.

La division du pays fournit un terreau propice aux terroristes. La restauration de l'unité politique du pays est donc notre priorité absolue. La situation exige, par conséquent, l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale, seul capable de combattre efficacement la menace terroriste, avec le soutien de la communauté internationale.

La réunion ministérielle de Rome, qui s'est tenue ce week-end, a permis de réunir tous les partenaires internationaux de la Libye, qui sont tous animés d'un sentiment d'urgence. Nous ne pouvons en effet attendre plus longtemps la formation de ce gouvernement d'unité nationale.

C'est sur la base de ce soutien unanime que M. Martin Kobler, nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, a décidé de réunir les Libyens de tous les camps pour signer l'accord négocié par les Nations unies depuis maintenant un an.

Cette signature devrait intervenir demain au Maroc, à Skhirat, et ouvrir ainsi la voie à la formation, avant la fin de l'année, d'un gouvernement d'union nationale. Tel est en tout cas notre souhait.

Nous travaillons activement, avec nos partenaires, à soutenir cette avancée qui doit ensuite se traduire par une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies confirmant le soutien de la communauté internationale à ce gouvernement d'union nationale. Si cela est nécessaire, il faudra que des sanctions soient adoptées à l'égard de ceux qui se mettraient en travers de ce processus de réunification nationale de la Libye. Ce travail est absolument indispensable.

Nous préparons également une résolution qui doit permettre de donner une base à un appui civil et sécuritaire au nouveau gouvernement qui devra siéger à Tripoli, car cette ville est la capitale de la Libye. Avec nos partenaires – de l'Union européenne et avec les autres – dans ce processus, nous nous préparons à entamer avec ce gouvernement une coopération intense en matière de lutte contre le terrorisme et contre les trafics de migrants.

L'étape qui va être franchie demain est donc cruciale : il s'agit d'un enjeu prioritaire pour notre sécurité, pour celle de la région et de tous les pays voisins de la Libye, en particulier pour la Tunisie.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Ameline](#)

**Circonscription :** Calvados (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3470

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 décembre 2015](#)